

Communiqué

Algues Didymo, Algues bleues, moules zébrées!

Les algues et espèces envahissantes prolifèrent dans nos lacs et cours d'eau

Tout le monde en parle... sauf la classe politique

Montréal, le 9 novembre 2006 – La Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau – *Eau Secours!* réagit à une nouvelle menace pour les rivières, les algues didymo et surtout au fait que le ministère de l'Environnement tente de cacher la situation. La Coalition demande de la transparence et comprend le découragement des associations de riverains de lacs et de groupes souhaitant protéger les cours d'eau. La Coalition revendique auprès du gouvernement la publication du bilan de l'état des lacs du Québec et la bonification du « programme des lacs » selon l'esprit de celui aboli en 1992, en plus de demander son élargissement à tous les cours d'eau.

Les algues et espèces envahissantes prolifèrent dans nos lacs et cours d'eau.

Que ce soit, les algues bleues (cyanobactéries), la dermatose du canard, l'algue didymo et autres espèces exotiques envahissantes, pour le président de la Coalition « *Cette prolifération de problèmes d'eau dans les lacs et cours d'eau résulte de la négation de l'importance de la prévention par les autorités municipales et ministérielles... Les politiciens sont toujours prêts à reporter après la prochaine élection les problèmes qui assaillent la population aujourd'hui. Les différents ministres de l'Environnement se sont succédés et on doit dire qu'ils ont réussi tout simplement à en faire le moins possible sans que cela ne leur nuise trop politiquement.* »

Par exemple, le ministère de l'Environnement a vu son budget constamment réduit depuis 1998. On peut dire que cette année, par rapport à 1998, il manque 10 millions \$, en dollars constants, à son fonctionnement annuel. Et ce sera sûrement ainsi tant qu'il n'y aura pas une prise de conscience qu'il en coûte moins cher de prévenir que de guérir.

La crise des algues bleues de l'été 2006 et le programme de compensation financière que le gouvernement a octroyé en octobre aux villes en réponse à cette crise, en font foi (Arrêté numéro AM 0066-2006 du ministre de la Sécurité publique en date du 25 octobre 2006).

Les associations de riverains constatent que le ministère de l'Environnement n'est pas en mesure de les aider vraiment. En effet, ce sont les comités locaux ou les citoyens qui informent le ministère de ce qui se passe sur leur lac ou cours d'eau. Pour une province qui regorge de plans d'eau, il est aberrant

qu'elle n'ait pas de programme de suivi de l'état des lacs et cours d'eau digne de ce nom, ni de programme de soutien aux organismes formés de bénévoles. Ceux-ci, qui souvent s'occupent d'un territoire de 10, 15, 20 kilomètres à la ronde, ne peuvent être à l'affût de l'introduction et de l'évolution de toutes les espèces envahissantes, de toutes les algues toxiques et de la qualité de l'eau de lacs.

La Coalition répète que pour sauver les lacs qui peuvent encore l'être, il faut faire cesser le développement immobilier anarchique, revitaliser les bandes riveraines, instaurer des mesures de prévention de l'introduction et de surveillance des espèces exotiques envahissantes, contrôler les embarcations nautiques à moteur et diminuer réellement les apports nutritifs qui provoquent l'eutrophisation des lacs et baies des rivières : c'est-à-dire leur mort prématurée.

Note : Le phénomène des algues didymo est bien connu en Amérique du Nord, particulièrement en Colombie-Britannique et aux États-Unis (Tennessee..etc.).